



1. Ateliers intercommunaux : point d'étape.
2. Compétence mobilité : proposition de suite à donner à l'échelle du pays de béarn
3. État d'avancement du projet cot et animations programmées en septembre à destination des techniciens, élus et partenaires.
4. Crèche d'Artix - projet d'aménagement des locaux pour un fonctionnement en âges mélangés - extension du bâtiment + réaménagement intérieur d'un secteur.
5. Information au bureau concernant l'attribution de marchés (procédures adaptées).
6. Autorisation donnée au président de signer des avenants (procédures formalisées).
7. Autorisation donnée au président de signer des marchés (procédures formalisées).
8. Information au bureau concernant la vente aux enchères de biens (< 4 600 €).
9. Approbation d'un avenant au groupement de commandes entre la communauté de communes de lacq-orthez et les communes membres.

1. ATELIERS INTERCOMMUNAUX : POINT D'ETAPE

Après de nombreuses recherches foncières depuis des années, deux implantations sont envisagées pour le futur centre technique d'Orthez :

- un terrain CCLLO situé zone Louis,
- la parcelle BS35 située aux abords du giratoire du Portugal.

Suite à une visite des sites le 21 mai 2021, les élus du Bureau décident le 31 mai 2021 de la localisation du projet sur la parcelle BS35.

Ce dossier est présenté en commission pôle aménagement le 10 juin 2021. Le 28 juin 2021, cette opération est votée en conseil communautaire pour un programme de travaux regroupant l'ensemble des besoins des services d'un montant de 1 900 000 € TTC présenté sous forme d'Autorisation de Programme et de Crédits de Paiement (AP/CP) :

- 2021 : 1 389 882 € TTC.
- 2022 : 510 118 € TTC.

Une présentation détaillée de l'avancée du projet est faite au bureau (lancement des études, perspective phase esquisse, esquisse et avant-projet sommaire, contraintes géotechniques, avant-Projet définitif, explications coût APD-V2, bilan APD-V2).

Le bureau, après débat, suit l'avis favorable de la commission aménagement en date du 28 juin 2022 et décide de lancer la consultation des entreprises sur la base du document « pro » remis par la maîtrise d'œuvre. A la suite de cette consultation, la décision de poursuivre la construction d'un nouveau centre technique intercommunal à Orthez sera alors prise.

2. COMPETENCE MOBILITE : PROPOSITION DE SUITE A DONNER A L'EHELLE DU PAYS DE BEARN

Pas de prise de compétence mobilité par la CCLLO à l'échelle de son territoire au 31/03/2021, date butoir fixée par la Loi LOM, car choix de poursuivre l'élaboration du projet Béarn et d'une éventuelle prise de compétence à cette échelle.

2 scénarii :

- Prise de compétence pour une mise en œuvre du projet Béarn : pertinence du projet au vu des enjeux de mobilité mais questionnements sur le financement par le versement mobilité (contribution due par tous les employeurs de 11 salariés et plus).
- Contractualisation de chaque interco avec la RNA au titre des Contrats Opérationnels de Mobilités, dispositif adopté le 13/12/2021 par la RNA et proposé sur 54 « bassins » de mobilités correspondant aux périmètres de contractualisation : pour notre part, CCLO/CCBG.

Proposition d'une approche progressive

1. Prendre rang pour le Contrat Opérationnels de Mobilité dès à présent et concomitamment pour les 6 intercommunalités concernées (3 COM)
 - Pour la CCLO, enveloppe de 220 000 € dont 156 000€ déjà attribués pour le TAD : 64 000 € restent à mobiliser,
 - Décliner le projet Mobilités Béarn dans chaque contrat pour créer ou renforcer des services de TAD, de mobilités douces.
2. Faire aboutir le livre blanc Béarn fin 2022 pour avenant mobilité du CPER 2023/2027
 - Traiter le volet accessibilité du Béarn (routier, ferroviaire, aéroportuaire),
 - Approfondir l'analyse des offres interurbaines au sein du Béarn (car/TER),
 - Finaliser l'écriture du projet de Mobilités Béarn.
3. Anticiper l'installation d'une commission locale de mobilité avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le syndicat Nouvelle Aquitaine Mobilités
 - Une gouvernance locale et partenariale renforcée,
 - Dialogue sur l'ensemble des compétences régionales et enjeux locaux de coopération,
 - Perspective d'un Versement Mobilité additionnel, cumulable aux COM et permettant d'abonder les services prioritaires (TAD, vélo).

En synthèse :

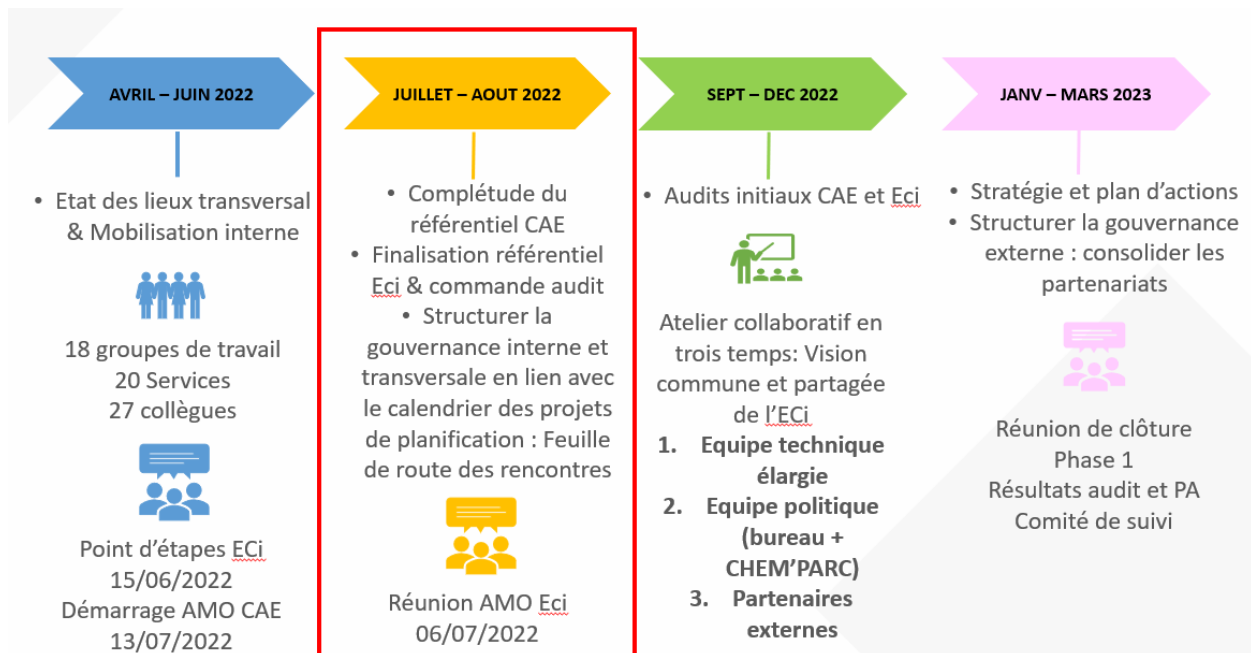
- pertinence d'une stratégie commune à l'échelle du Béarn, à la hauteur des enjeux de mobilités tant internes qu'externes,
- un partenariat renforcé avec la RNA et la NAM pour répondre à l'ambition du projet,
- une première étape opérationnelle directement portée par les intercommunalités pour renforcer ou créer les services de proximité spécifiques à leurs territoires,
- à moyen terme des ressources fiscales moins impactantes dans un contexte économique et social difficile.

Les membres du bureau donnent un avis favorable à la proposition de suite à donner concernant la compétence mobilités. Pas de prise de compétence mais :

1. *contractualisation avec la RNA sur le périmètre Lacq Orthez Béarn des Gaves pour un Contrat Opérationnel de mobilités. A cet effet un courrier co-signé par les 2 présidents sera transmis au président de la RNA*
2. *Saisine du président de la RNA pour une mise en place d'une commission locale de mobilité à l'échelle du Béarn avec à moyen terme possibilité d'institution d'un Versement mobilité additionnel par la NAM.*

3. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET COT ET ANIMATIONS PROGRAMMEES EN SEPTEMBRE A DESTINATION DES TECHNICIENS, ELUS ET PARTENAIRES

Phasage chronologique du COT



Atelier « Etat des lieux partagé de l'Eci »

Objectif global : Construction collective de la vision partagée de l'Economie circulaire sur le territoire de la CCLO en trois temps.

Objectifs spécifiques :

1. Compréhension commune des tenants et aboutissants de l'Eci : potentiels, leviers et opportunités du territoire.
2. Mise en évidence des interactions entre une future politique Eci, les actions des services & les documents de planification (PLH, PCAET, PLUi).

Atelier « Etat des lieux partagé de l'Eci » - Temps n°1 avec les services

Quand : Mardi 13 Septembre 9h30 - 12h30 – Réunion extraordinaire des chefs de service.

Programme :

- a) *Sensibilisation et partage d'une vision commune de L'Eci – Présentation C. ADOUE.*
- b) *Déclinaison de l'Eci au travers des compétences des services – Mindmap collective.*
- c) *Compléter la connaissance des actions & des porteurs de projets du territoire sur les 7 piliers de l'ECI - Méthode : Roue de l'Economie Circulaire.*

Atelier « Etat des lieux partagé de l'Eci » - Temps n°2 avec les élus (+ Chem'Parc)

Quand : Mardi 20 Septembre – 14h00 à 17h00.

Programme :

- a) *Sensibilisation et partage d'une vision commune de L'Eci: Présentation C.ADOUE.*
- b) *Restitution des premiers résultats du référentiel et des éléments de travail du groupe services techniques.*
- c) *Analyse AFOM des potentialités du territoire suivant les axes d'actions et de réflexions suivants : Gouvernance / Politiques territoriales/ Systèmes économiques / Piliers de l'Eci / Recherche et innovation/ Citoyens.*

Atelier « Etat des lieux partagé de l'Eci » - Temps n°3 avec les partenaires extérieurs

Quand : A définir

Programme :

- a) Compléter la cartographie des projets et initiatives du territoire : roue de l'Eci,
- b) Témoignage et retours d'expériences de projets remarquables,
- c) Axes de travail et partenariats envisageables.

Avis favorable du bureau pour ces animations.

4. CRECHE D'ARTIX - PROJET D'AMENAGEMENT DES LOCAUX POUR UN FONCTIONNEMENT EN AGES MELANGES - EXTENSION DU BATIMENT + REAMENAGEMENT INTERIEUR D'UN SECTEUR

La crèche « l'Ilot p'tits pieds », de 30 places, a plus de 10 ans.

Les enjeux d'un accueil multi-âges pour les enfants, les parents, les professionnels :

- Accueil durant 3 ans au sein de la même unité de vie (avec les fratries),
- Lieux de vie moins bruyants et plus sereins, meilleure qualité de vie au travail,
- La stimulation est favorisée entre les différentes tranches d'âges,
- L'émulation entre eux est plus importante et permet de développer les habilités sociales (relations enrichies du fait de leurs différences de développement),
- Les parents interagiront avec la même équipe au sein du même espace, pendant toute la durée de l'accueil.
- Le personnel : un travail moins routinier, plus homogène sur une journée (respect des rythmes différents, charge de travail équilibrée) avec un groupe restreint (meilleure collaboration avec les parents et accompagnement plus qualitatif).

Propositions d'organisation

Un groupe de 16 enfants avec 4 professionnelles + un groupe de 15 enfants avec 4 professionnelles = 2 unités de vie distinctes qui permettraient, en cas de nouvelle crise sanitaire, de maintenir l'accueil de tous les enfants sur 2 espaces de vie autonomes.

Les travaux d'investissement

Deux zones sont concernées, l'une plus impactée que l'autre.

- Une extension de la crèche de 22 m² environ = salle d'activité
- + un petit réaménagement intérieur = salle de motricité transformée en 2 dortoirs et 2 dortoirs transformés en salle d'activité contiguë à l'extension.

Cette solution permettrait de limiter tant que possible la coactivité en réalisant des travaux à l'extérieur de l'établissement (gain de temps et d'argent, limiter la pénibilité de la phase chantier le plus possible pour les enfants et le personnel) ainsi que les désagréments vis-à-vis de la mairie (les installations techniques sont communes à l'école et au centre de loisirs). Durée du chantier estimée entre 6 et 9 mois

Calendrier -Validation

- Juin 2022 : Avis favorables de la VP déléguée à l'enfance, du Président de la CCLO, du VP en charge des bâtiments.
- Présentation du projet au Maire d'Artix le 15/06/2022.
- Présentation PMI et validation demandée le 15/06/2022.
- Demande de subvention CAF par mail + démarche simplifiée (semaine 28).

- Inscription budgétaire septembre 2022 ou si pas de notification CAF : inscription en BS 2023

Avis favorable du bureau.

5. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DE MARCHES (PROCEDURES ADAPTEES) :

Le bureau prend acte de l'attribution des marchés suivants :

- Prestations d'externalisation et migration E-ATAL V6 sur serveur hébergé
- Enfouissement du réseau éclairage public – Rues du Pic du midi et 34ème RI sur la commune d'Artix

6. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES AVENANTS SUIVANTS (PROCEDURES FORMALISEES) :

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant n° 1 au lot 1 (hygiène et entretien bâtiment) du marché relatif aux fournitures diverses de magasin pour la communauté de communes de Lacq-Orthez et ses communes membres. Cet avenant a pour objet d'accepter la nouvelle offre de prix telle que présentée dans le nouveau BPU. En effet, les conséquences de la crise sanitaire et la situation géopolitique sont à l'origine d'une augmentation sans précédent du coût des matières premières et de l'énergie mettant en difficulté une grande partie du secteur marchand et industriel.

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant n° 2 au lot 1 (vérification des installations électriques et de gaz) du marché relatif à la maintenance des installations techniques des bâtiments communautaires et nettoyage des vitres avec la société DEKRA INDUSTRIAL SAS (64230 LESCAR). Cet avenant a pour objet le chiffrage et la réalisation de prestations supplémentaires.

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant n° 3 au lot 5 (maintenance des installations de chauffage et de ventilation) du marché relatif à la maintenance des installations techniques des bâtiments communautaires et nettoyage des vitres avec la société HERVE THERMIQUE SAS (64140 LONS). Cet avenant n° 3 a pour objet d'indiquer le montant du taux horaire de la main d'œuvre ainsi que le taux du coefficient de vente des pièces et matériaux acquittée par les fournisseurs concernés, ces informations n'ayant pas été renseignées dans l'acte d'engagement.

7. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES FORMALISEES) :

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif à la fourniture et la livraison de matériels et véhicules routiers pour la communauté de communes de Lacq-Orthez – fourniture d'une pelle sur pneus tonnage moyen de 11 T pour le service voirie avec reprise avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offres, la société M3 ACTIPOLE 85 (85170 Bellevigny).

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif à la fourniture et la livraison de matériels et véhicules routiers pour la communauté de communes de Lacq-Orthez – fourniture et livraison d'un véhicule léger 5 portes avec motorisation électrique avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offres, la société ABCIS PYRENEES BY AUTOSPHERE.

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif à l'entretien de dépendances vertes sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez (marché réservé à des

structures d'insertion par l'activité économique) avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offres, l'association CIEL (64150 Mourenx).

Le bureau autorise son Président à signer le marché négocié relatif à l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Mourenx pour une durée de 10 mois, soit du 1^{er} septembre 2022 au 30 juin 2023, avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offres, la société SEMAVAL (91810 Vert le Grand) qui exploite actuellement l'UVE. Le contrat notifié le 28 juillet 2016, d'une durée de 6 ans s'achève le 31 août 2022.

8. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT LA VENTE AUX ENCHERES DES BIENS SUIVANTS (< 4 600 €) :

- Lot de 5 écrans neufs DELL 20" modèle P2014HT
Mise à prix : 300 € - Résultat enchère : 300 €.

- Ensemble système de conférence avec micros sans fils BOSH
Mise à prix : 2 000 € - Résultat enchère : 2 000 €.

9. APPROBATION D'UN AVENANT AU GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ ET LES COMMUNES MEMBRES

Le bureau autorise son Président à signer un avenant au groupement de commandes du 4 avril 2022 relatif aux travaux de fauchage mécanique des voies sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, pour l'année 2022, suite au rajout d'une nouvelle procédure, à savoir, la fourniture, le déploiement et la maintenance de copieurs numériques en location maintenance.
